

## La pratique institutionnelle « à plusieurs »

Amaury Cullard

Février 2013

*Nicolas, inquiet: « Quand je suis seul avec quelqu'un, il se passe des choses... »*

*Valentin, à propos de l'institution : « Ici, y'a beaucoup de gens, hein ?... Ce que j'aime bien c'est qu'ils me laissent tranquille ! Pas comme ailleurs.»*

Rq : Je tiens à préciser que je ne pourrai témoigner dans ce texte que de mon expérience de la pratique « à plusieurs » au sein de L'IMP Notre Dame de la Sagesse, plus connu, quoique pas tant que cela, sous le nom de Courtil ([www.courtil.be](http://www.courtil.be)). Les vignettes cliniques qui vont illustrer mes propos sont issues de mon travail au sein de cette institution spécifique.

### L'institution et sa pratique sont une réponse

L'institution et sa pratique sont ou devraient être une réponse à un insupportable. C'est l'insupportable vécu par un sujet qui est à l'origine de l'existence de l'institution et de la définition d'une orientation de travail. L'institution n'aurait pour nous aucun sens sans cela. Elle prend le relais d'une thérapie en cabinet ou de tout autre type d'accueil qui ne permet plus un apaisement.

L'accueil de cet insupportable, à fortiori dans le cas de sujets psychotiques, est d'abord « une nécessité sociale » (Alfredo Zenoni), « un devoir d'humanité » (Jacques-Alain Miller). La question du traitement est ici secondaire. L'institution a primordialement fonction d' « asile » au sens de protection.

La question qui devrait être à la base de toute logique institutionnelle est de savoir quel accueil puis quelle réponse, proposer à ce trop qui motive la venue en institution. Pour répondre, l'enseignement de Lacan nous donne comme boussole de nous orienter à partir du réel. La question première est donc, comme nous le montre Alfredo Zenoni dans son livre « L'autre pratique clinique », « *Qui sont-ils ?* ». Ainsi, le projet institutionnel et sa pratique s'organisent-ils en fonction de la clinique différentielle des cas. La position adoptée va ainsi varier en fonction de la *position subjective* des sujets accueillis, selon qu'ils sont névrosés ou psychotiques.

La pratique « à plusieurs » est une réponse institutionnelle faite *au réel* qui se déchaîne dans la psychose à partir de l'enseignement de Lacan.

## Une pratique ni pluridisciplinaire, ni Une

La pratique « à plusieurs » n'est tout d'abord pas une pratique pluridisciplinaire au sens où elle n'est pas le regroupement de spécialistes divers qui appliqueraient aux difficultés, aux symptômes des sujets psychotiques un savoir universitaire afin de le traiter.

Elle n'est pas non plus l'intégration dans une telle équipe d'un psychanalyste ou bien encore la mise en place d'une consultation dans une institution, sur le côté. Il est plutôt question ici de voir comment chacun des travailleurs, peu importe sa formation, sans hiérarchie de diplôme, peut orienter ou adapter son travail à partir des questions que l'accueil du réel vécu par les sujets psychotiques posent à la psychanalyse.

La psychanalyse lacanienne nous apprend que le savoir quant au « réel » en jeu, est à placer du côté du sujet qu'il soit névrosé et, à plus forte raison, s'il est psychotique. La position adoptée par l'institution et par ses intervenants est bien plutôt celle d'un « savoir ne pas savoir » (Virginio Baiò), accompagnée d'une attention focalisée sur ce qui se passe pour le sujet, la clinique. Nous nous enseignons de ce que le sujet met en avant comme signifiants, comme intérêts, de ce qui l'apaise, de ce qui le met aussi à mal, faisant le pari qu'il est déjà et continuellement au travail d'essayer de traiter quelque chose du réel en trop pour lui. Cette position est nécessaire à l'émergence d'un savoir non standardisé, nouveau, d'une invention aussi bien chez le travailleur que chez le sujet psychotique.

La pratique « à plusieurs » n'est pas non plus une pratique que l'on pourrait dire Une, tout du moins dans sa forme. Il y a différentes raisons à cela. Premièrement, elle a été mise en place dans diverses institutions (notamment celles appartenant au RI3 – Réseau International des Institutions Infantiles – créé en 1992 par Jacques-Alain Miller) qui ont chacune leur histoire et leurs particularités, qui ont fait des choix différents (consultation psy ou non au sein de l'institution par exemple). Deuxièmement, elle est pratiquée par des travailleurs ayant chacun leur style, même s'ils adoptent une même logique de travail décidée lors des réunions d'équipes hebdomadaires. Enfin, les sujets psychotiques accueillis modifient eux-mêmes notre pratique en fonction de la manière dont le réel fait retour pour eux, leurs solutions inédites, leurs demandes. La pratique « à plusieurs » est avant tout une clinique de l'invention, elle n'est donc pas figée dans sa forme. Il existe pourtant un socle commun qui fonde ces réponses au réel.

## Tronc commun, première réponse au réel : viser l'apaisement

Partons de deux vignettes assez « classiques » de la clinique institutionnelle avec des sujets psychotiques.

### *Hervé*

Hervé, alors que nous prenons le goûter, me parle de son weekend. Il est allé avec ses parents voir sa marraine. Elle lui a demandé s'il voulait des bonbons. Il les a tous mangés me dit-il. J'acquiesce et ajoute que c'est gentil de la part de cette dame. Après un silence, il me dit : « Tu sais, je voulais pas manger les bonbons... ». Mon oreille se dresse. Je demande pourquoi il les a tous mangés s'il n'en voulait pas. Il me répond sans intonation particulière: « Elle a dit : « Tu veux des bonbons ! » (j'ajoute le point d'exclamation en

fonction de ce qui suit). Je demande s'il pouvait dire non. Hervé me dit qu'il ne pouvait pas et m'explique alors qu'il ne peut pas dire non lorsque « quelqu'un (lui) dit quelque chose ».

Ce bref échange montre comment chez certains sujets, le langage peut supporter la volonté de jouissance de l'Autre. Quand Hervé m'a dit qu'il ne peut pas dire non à ce qui lui est dit quelle que soit la personne, quelle que soit la demande, j'ai été choqué. Combien de fois avait-il entendu mes questions comme des ordres et avait-il été contraint de s'y plier de par son rapport au langage.

« Tu veux un chocolat chaud ? »  « Tu veux un chocolat chaud ! »

QUESTION ORDRE

J'ai bien entendu transmis cette vignette en urgence à mes collègues lors de notre réunion clinique hebdomadaire. Chacun a alors pu transmettre son expérience avec Hervé, ses questionnements. Nous sommes convenus d'insister à chaque fois lourdement sur le fait qu'Hervé n'était en aucun cas obligé de faire telle ou telle chose. Nous avons aussi décidé d'éviter avec lui le mode affirmatif ou interrogatif, préférant parler à la cantonade, sans citer son nom - « Il y a du chocolat chaud. » - attendant simplement qu'il vienne nous demander quelque chose ou ne parlant tout simplement pas. Cette stratégie de travail, inspirée et validée par notre responsable thérapeutique à partir de nos observations, cette invention d'une manière nouvelle de parler qui ne le contraigne pas, a été très vite apaisante pour ce jeune. Notre responsable est aussi venue parler avec lui et les autres jeunes de son groupe de vie pour leur dire que la direction avaient insisté en réunion auprès de tous les intervenants (nom donné aux professionnels du Courtil) sur le fait qu'Hervé pouvait dire ce qu'il voulait et surtout dire non à ce qu'il ne voulait pas.

Nous avons pu constater que cette nouvelle façon de l'aborder avait des effets pour Hervé. Il a progressivement pu nous adresser des demandes inédites, nous avons découvert des intérêts chez lui qui nous étaient inconnus et entendre les premiers refus catégoriques de ce jeune garçon si passif jusque-là. Passif car sous le joug de l'injonction que comporte pour lui le langage et qui vient de l'Autre. Nous avons donc, à plusieurs, fait un travail important sur notre mode d'expression et nous avons organisé grâce à la visite de notre responsable un réglage collectif de l'équipe et des jeunes de ce groupe.

### *Richard*

Un soir, alors que je viens de sortir du groupe de vie dans lequel je travaille, je me rends compte que j'ai oublié de prendre mon écharpe. Je fais demi-tour et pénètre dans la cuisine du groupe où les jeunes sont occupés à manger pour la récupérer. Sans que je prononce un mot ou que je croise un regard, je vois fuser vers moi un couvert, à peine entré dans la pièce. La fourchette me loupe de peu. Richard hurle : « Qu'est-ce que tu fous là ! ».

Richard me lance donc une fourchette. Qu'est ce qui est en jeu ? Richard le dit en hurlant, je suis là, alors que je devrais être parti. Pourquoi, suis-je là ? C'est une énigme pour Richard, mais une chose semble certaine, il se défend avec violence de ce qui se présente comme irruption pour lui, ce qui tend à montrer qu'elle le concerne. Quel est le problème ici ? Est-ce

le fait que Richard me lance une fourchette? Je ne le pense pas, même si cela est un acte très dangereux. Non, le trop est bien de mon côté et il le dit. Ma présence fait effraction pour Richard. Il n'attaque pas. Il se défend. Qu'est-ce que je lui veux ? C'est la question qui se pose à Richard, ma présence est peut être énigmatique, mais un point semble certain pour lui : celle-ci le vise et de manière insupportable. La riposte est proportionnelle à la menace ressentie. J'incarne alors pour ce jeune psychotique ce que l'on nomme une figure de l'Autre méchant, un Autre qui lui veut du mal.

A suivre cette logique, la chose à traiter, la chose qui est venue en trop et à laquelle l'équipe doit répondre n'est donc pas le lancer de fourchette, mais ma présence. Voici comment nous avons opéré avec mon collègue : l'étonnement passé, inquiet de voir Richard dans cet état, je me tourne vers un intervenant qui est assis à table. Je lui dis que je suis désolé de déranger tout le monde, mais que j'ai oublié mon écharpe dans la cuisine. Mon collègue, faisant semblant d'être très en colère, se lève et commence à me disputer. La chose est entendue, j'ai oublié mon écharpe, mais cela n'excuse pas que j'entre dans le groupe alors que je n'y travaille plus, que je dois respecter mon horaire, que cela dérange au plus haut point les jeunes qui sont tranquillement en train de manger que je vienne ainsi. Il ajoute qu'il en parlera lors de la prochaine réunion d'équipe, qu'aucun intervenant ne peut faire ce genre de chose. Rentrant dans le jeu, je m'excuse platement et file avec mon écharpe. Au cours de cette « engueulade » sur les règles et dans les règles, Richard s'assied, écoute mon collègue avec attention et s'apaise. J'entends en partant la petite voix redevenue calme de Richard ajouter un « Et toc ! » marquant que tout va bien à nouveau pour lui et qui provoqua chez moi un fou rire dès la porte d'entrée passée.

J'appris bien entendu que mon collègue avait orienté la discussion durant le repas sur ce point, rappelant ce réglage de la présence des intervenants par les horaires, expliquant aux jeunes qu'ils peuvent venir se plaindre aux autres intervenants si l'un ou l'autre ne suit pas cette règle, que cela serait alors rapporté à la réunion et au directeur qui prendrait des sanctions. Richard a alors ajouté de lui-même avec un grand rire que si je recommençais, ce n'est pas une fourchette qu'il m'enverrait mais un directeur, ce qui serait bien plus drôle.

Qu'est ce qui a été apaisant ici ? Ma présence irruptive, capricieuse pour Richard, qui le vise a été « réglée » par l'intervention de mon collègue. Tout d'abord, j'explique ma présence, mais cela n'aurait sans doute pas été suffisant car Richard est encore debout à me fixer jusqu'à ce que mon collègue et moi commençons notre petit jeu. Il se calme progressivement par le rappel de la règle qui organise notre présence à nous travailleurs, les horaires, règle qui pèse sur chacun d'entre nous et surtout sur celui qui l'énonce. Il dit aussi que des figures hiérarchiques supérieures à nous garantissent son application : réunion d'équipe, direction. Mon collègue vient s'interposer entre Richard et moi qui paraît capricieux, faisant exister une protection. Ce positionnement n'est possible que parce que la règle qu'il énonce est d'abord valable pour lui-même. Cette opération est ce que l'on appelle un réglage de l'Autre. Elle a eu un grand effet apaisant pour Richard et a permis de remettre en place un lien social apaisé. Cela indique sans doute que le monde de Richard est un monde qui peut très rapidement devenir sans règle.

Conséquence directe de la position occupée par mon collègue, ce jeune a pu se saisir des paroles de ses paroles concernant une solution différente pour supporter une telle intrusion à l'avenir et même la prévenir, opérant un décalage de lui-même en passant de la fourchette au directeur. Ce passage de l'acte au signifiant est une petite solution très précieuse ! La

manière de faire de mon collègue a été très fine, elle a permis de calmer les choses tout en reprenant indirectement et, sans viser Richard trop directement, la question de ce lancer de fourchette.

Pendant longtemps, Richard, au moment de mon départ, venait me trouver pour me demander si je n'avais pas oublié mon écharpe, en ajoutant un sourire aux lèvres, que dans le cas contraire je devrais attendre de travailler à nouveau pour la récupérer. Je rentrais bien sûr dans le jeu et il me saluait après cela d'un « Attention au directeur ! » qui provoquait mon effroi et son hilarité. Cette manière de me saluer montre que cette solution était efficace pour Richard, mais était aussi le signe que ma présence restait potentiellement menaçante pour lui. Nous avons pu nous rendre compte en réunion d'équipe qu'il utilisait ce petit « savoir y faire » avec notre présence pour régler bon nombre des intervenants.

Ce réglage de l'Autre que travailleurs ou résidants peuvent toujours venir incarner, est toujours à refaire et ne doit pas être seulement utilisé en situation de crise. Il est un des piliers de la pratique « à plusieurs », il est la première réponse que nous apportons à ce simple constat auquel la clinique et les deux vignettes ici présentées nous poussent : l'Autre du sujet psychotique est toujours trop présent et lui veut toujours du mal. Comment comprendre cela ?

### *Logique du transfert psychotique*

Le transfert psychotique peut être compris comme un transfert inversé. Au contraire du sujet névrosé qui place son manque dans l'Autre, le sujet psychotique est toujours en risque d'être l'objet de l'Autre auquel il est confronté, le désir de l'Autre se focalise sur lui. Ce phénomène est lié à la non extraction de l'objet *a* dans la psychose. Comme Lacan l'a dit, l'objet (*a*), le sujet psychotique l'a dans sa poche et cela a des conséquences.

### Transfert névrotique



$\cancel{S}$  Sujet barré

$\cancel{A}$  Autre barré

*a* Objet *a*

$\longrightarrow$  Sens du transfert

## Transfert psychotique



S    Sujet non barré

A    Autre

a    Objet a


→    Sens du transfert


Cette volonté de jouissance de l'Autre, qui vise le sujet psychotique est ce contre quoi le sujet lutte avec les armes à sa disposition. Parfois avec un certain succès, parfois non. Le recours à l'institution indique, que ce travail individuel du sujet psychotique, ne le met pas assez à l'abri de ce réel qui lui tombe dessus, qui est du côté du trop.

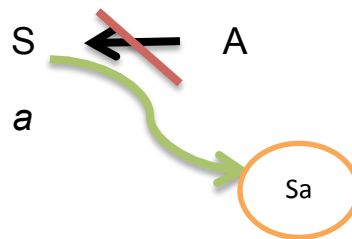
Dès lors, comment faire en sorte que l'institution et ses membres ne soient pas l'une des figures de l'Autre méchant, de cet Autre tout puissant? Vous avez pu comprendre à travers les deux vignettes que je viens de vous exposer que notre réponse, celle de la pratique « à plusieurs » est, dans un premier temps, d'occuper la place d'un « autre Autre » (Alfredo Zenoni). Un Autre dont le désir, le transfert serait absent, non invasif pour le sujet puisque sous le coup de la règle et de la loi. Cette opération de réglage de l'Autre institutionnel a deux conséquences :

- n'étant plus, ou moins, en risque d'être ravalé à la place d'objet de jouissance de l'Autre au sein de l'institution, le sujet s'y trouve quelque peu apaisé.
- n'occupant plus cette place d'Autre jouisseur, nous pouvons alors nous positionner comme partenaires de travail, si le sujet nous convoque à cette place.

J'ai parlé du réglage de l'Autre institutionnel comme du premier temps, temps logique, de la réponse que constitue la pratique « à plusieurs », car cette opération n'est que la condition indispensable à la possibilité d'un travail et non le travail en lui-même. Ce n'est qu'une fois dans cette position d'Autre réglé que nous pouvons espérer prendre part à la lutte contre le réel que le sujet mène. Le sujet peut alors, comme le jeune Richard, se saisir d'un savoir-faire ou d'un signifiant du partenaire pour créer une petite solution: « Attention au directeur ! », jeter un directeur plutôt qu'une fourchette.

 : 1<sup>er</sup> Temps logique, réglage du transfert de l'Autre.


 : 2<sup>ème</sup> Temps logique, le sujet peut se saisir de signifiants et des « savoir-faire » du partenaire.





S    Sujet non barré

A    Autre

a    Objet a

    Sens du transfert

    Transfert au partenaire

 Sa    Signifiant(s)/savoir-faire comme « directeur » dans le cas de Richard.

Il est important de noter que cette possibilité de l'invention n'est pas toujours possible, que tous les sujets psychotiques n'arrivent pas à de telles créations, pour des raisons diverses et majoritairement contingentes (bonnes ou mauvaises rencontres) ou liées à un réel pas assez entamé par leur travail ou le nôtre. L'invention, la solution psychotique ne vient que de surcroît, si je puis dire.

C'est pourquoi l'apaisement, comme Jacques-Alain Miller nous l'a dit, lors de l'une de ses visites au Courtil, est l'essence de notre travail en institution. Produire cinq minutes, un quart d'heure, une heure, une journée de quiétude pour et avec le sujet est déjà une victoire.

Le maintien du réglage individuel et collectif de l'Autre institutionnel passe aussi par la nécessité de la mise en place de relais. Comme l'exprime très bien Nicolas - « Quand je suis seul avec quelqu'un, il se passe des choses... » - il est difficilement possible de maintenir un réglage et une distance lorsque le travail ne s'effectue pas au sens propre à plusieurs, ce qui peut entraîner des effets dévastateurs ou au minimum angoissants pour certains sujets. La pratique « à plusieurs » est donc une pratique du relais, du réseau. Elle est plurielle par nécessité, afin de diffracter le transfert massif que peut engendrer un travail en tête à tête avec un sujet psychotique. Elle est une pratique du « un par un » mais pas du « un pour un ».

Ces relais entre les intervenants peuvent être prévus à l'avance comme par exemple lors du passage d'un atelier à l'autre, moments de creux souvent complexes, mais aussi, dans la plupart des cas, nécessités par des phénomènes imaginaires et/ou interprétatifs pouvant mettre en difficulté un sujet. L'exemple de Richard est ici très parlant. Ces relais sont souvent très efficaces parce qu'ils médiatisent les rapports, le second intervenant venant alors en position de tiers, pouvant alors opérer un décalage et/ou un réglage.

#### L'autre Autre institutionnel convoqué à se faire outil multi-usage : seconde réponse

Une fois ce premier temps de réglage et de mise en place de relais opéré, nous pouvons voir que l'autre Autre qui en résulte est utilisé par les sujets psychotiques à de multi-usages auxquels ils nous convoquent.

#### *Partenariat de travail*

Le premier usage que j'ai évoqué est de devenir partenaire du travail du sujet. Nous nous basons alors sur les signifiants et les intérêts de chacun pour l'accompagner s'il nous le demande ou se déclare intéressé par tel ou tel atelier, activité.

La proposition est toujours une intervention délicate, elle suppose en effet, pour beaucoup de sujets, une volonté de l'Autre qui pourrait toujours venir les viser. Le mode de proposition est alors à adapter aux difficultés de chacun.

Il est de toute façon nécessaire de se laisser guider par le sujet qui a assurément un savoir sur le réel que nous ne possédons pas. La difficulté est alors souvent que ce qui pose problème, ce qui déborde le sujet, qui s'impose à lui est la base de ce qui sera ou peut être la solution du sujet. C'est souvent dans cette impasse, très complexe à gérer et qui peut durer, que le partenaire peut être amené à introduire un signifiant ou un savoir-faire qui va permettre au sujet d'inventer une protection.

Julien nous montre bien cela. Ce jeune garçon ne peut s'arrêter de parler d'un jeu vidéo très précis, des divers mondes à visiter, des personnages, des commandes, sans fin. Que faire ? Refuser d'entendre ? Essayer de couper cela ? Impossible sans le mettre en très grande



difficulté. Il a fallu entendre que cette adresse était déjà une demande et faire avec cela. Là où le sujet est comme en panne, nous pouvons l'accompagner et proposer une idée, une voie de traitement nouvelle.

Julien s'est saisi de ma proposition de se rendre en atelier « construction en carton » afin d'y construire l'un des objets de ce jeu. Il est très attentif et il aide les intervenants à construire le masque de son personnage préféré qu'il a choisi de créer. Durant la construction, le flot de paroles se calme peu à peu et dérive vers le comment faire telle ou telle partie de l'objet. Une fois terminé, il joue un peu avec ce masque, mais bien vite, à notre grande surprise, il nous rejoint pour parler de tout autre chose, toujours à partir du point de départ de ce jeu, comme dégagé de ce qui s'imposait à lui auparavant. Julien nous raconte pour la première fois son weekend en partant des paroles de son père lorsqu'il joue à ce jeu avec lui. Ce qui se présente comme problème était en quelque sorte la solution, la première amorce d'un travail toujours en cours.

### *Traitement des autres figures de l'Autre fou*

L'autre usage majeur de l'autre Autre institutionnel auquel nous convoquent les sujets est celui de traiter les autres figures de l'Autre et leurs demandes qui les visent. L'Autre parental, l'Autre social et leurs demandes d'autonomisation et de normalisation, l'Autre de la loi aussi parfois, l'Autre de l'école... Voyons cela à partir d'un exemple clinique.

### *Mathieu et l'Autre parental, social*

Mathieu, 10 ans, est accueilli depuis peu chez nous. Lors de l'entretien d'admission, les parents et les services sociaux ont une demande très importante : Mathieu fait pipi dans son pantalon très souvent, cela doit cesser. Mathieu a bien d'autres problèmes, dont on nous a parlé, mais ce point est ce qui ressort comme demande absolue de l'Autre parental et social. Mathieu qui est présent tremble comme une feuille à l'énoncé de cette volonté. Nous entendons cette demande, mais choisissons de répondre que tout cela va aller, que nous faisons confiance à Mathieu, dédramatisant la chose. Il m'adresse alors très discrètement un sourire.

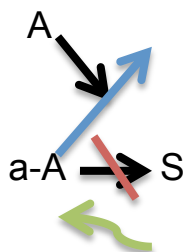
Depuis qu'il est chez nous en internat, l'énurésie est toujours présente, mais nous la banalisons, nommant cela des « accidents ». Mathieu s'est saisi d'une petite formule toute faite que nous lui avons proposée « Les accidents, ça arrive... ». Cette phrase qu'il reprend à chaque fois calme son angoisse que l'Autre lui tombe dessus « comme à la maison ». Avant les entretiens téléphoniques hebdomadaires avec sa mère, Mathieu est angoissé, il m'explique qu'il ne peut pas ne pas dire à sa mère qu'il a fait pipi. Elle lui pose en effet toujours cette question dès le début de l'entretien. Elle nous a aussi dit vérifier les vêtements de son fils lorsqu'il rentre le weekend afin de savoir s'il y a eu pipi ou non. Si oui, Mathieu est puni et ne peut jouer avec ses Lego.

« Mais qu'est-ce que je peux faire ?! » me lance Mathieu, quelques minutes avant son coup de fil de la semaine. Je lui propose une « recette maison », signifiant qui attire son attention, comme je l'avais noté en cuisinant avec lui. J'explique à sa demande que nous pourrions faire une bonne blague à sa maman, que je pourrais lui parler avant lui et dire qu'il n'y a pas eu d'accident, comme cela, il pourrait lui parler des chouettes choses qu'il a faites durant la semaine. « Et si elle me demande à moi ? », réplique-t-il. « Eh bien, tu peux lui dire que je ne suis pas zinzin et que j'ai déjà répondu à la question ! » en ajoutant de grands gestes qui le font rire.

Nous appliquons notre plan qui se passe « sans accro ». La mère est ainsi soulagée et surtout Mathieu. A chaque appel, il vient me trouver en riant : « C'est parti pour la blague ! ». Ces conversations téléphoniques ne sont plus angoissantes pour ce jeune et lorsqu'une question de sa mère est trop intrusive, Mathieu me passe le téléphone avec un clin d'œil en disant à sa mère de me la poser à moi. Cette solution a aussi apporté un changement dans les rapports entre Mathieu et sa mère. Pouvoir parler d'autre chose, des centres d'intérêts de Mathieu, a eu des effets apaisants pour cette maman qui se montre très surprise : « Je découvre mon fils ! ». Un questionnement autre s'ouvre pour cette femme : « Si Mathieu aime tant construire des objets, pourrait-il en faire un métier ? ». Nous ne répondons pas à cela, laissant Mathieu dire ce qu'il voudrait faire plus tard : « Moi je veux faire de l'horticulture à l'école ! ».

Libéré de cette demande angoissante, Mathieu a pu progressivement inventer de petites solutions avec nous afin de faire de moins en moins pipi dans son pantalon, chose qui arrive en fait lorsqu'il est tellement pris par une activité qu'il ne sent plus rien. Nous avons aussi convenu à sa demande que nous allions nettoyer ses vêtements sales chaque vendredi avec son aide afin que sa maman ne sache rien de ses accidents. Mathieu nous convoque à insérer un coin, une distance possible avec sa mère, Autre vécu comme trop intrusif. Il constitue de plus en plus avec notre aide un espace d'intimité inexistant auparavant. Certes, il ne peut pas ne pas dire, mais il peut aujourd'hui éviter la question.

Nous nous positionnons à la demande du sujet entre lui et l'Autre fou auquel il doit faire face seul et souvent démuné. Il ne s'agit pas, avec des sujets psychotiques, de se mettre face à eux, mais bien à leurs côtés. Tout cela est conditionné, je le répète, par le travail de réglage préalable de l'Autre institutionnel à tous ses niveaux.



A Autre intrusif

a-A autre-Autre (réglé)

S sujet non barré



Opération de réglage de l'Autre institutionnel



Transfert de S au partenaire a-A



Coupure – relais pris par a-A mettant à distance A et S

En conclusion de ce texte, je citerai une nouvelle fois le jeune Valentin : « Ici, y'a beaucoup de gens, hein ?... Ce que j'aime bien c'est qu'ils me laissent tranquille ! Pas comme ailleurs. » Il me semble que cette simple phrase résume bien mieux l'orientation de travail dont la psychose a besoin que ces quelques pages que vous venez de lire. Il est bien sûr nécessaire d'écouter ces sujets pour s'en rendre compte. Ce sont les paroles des personnes que nous accueillons qui doivent être notre base de travail. La conséquence majeure de cette logique est que les notions que j'avance ici ne sont qu'une réponse valant jusqu'à la preuve clinique du contraire, toujours sujette à la remise en question, devant s'adapter au réel auquel la psychose confronte le sujet.